



HAL
open science

The role of schools in nation-building in Djibouti

Daher Ahmed Farah

► **To cite this version:**

Daher Ahmed Farah. The role of schools in nation-building in Djibouti. Linda Gardelle; Camille Jacob. Schools and National Identities in French-speaking Africa: Political Choices, Means of Transmission and Appropriation, Routledge, pp.58-74, 2019, 10.4324/9780429288944-5 . hal-04052665

HAL Id: hal-04052665

<https://cnam.hal.science/hal-04052665>

Submitted on 21 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le rôle de l'école dans la construction nationale à Djibouti

Version française d'un chapitre d'ouvrage publié en 2019 dans *Schools and National Identities in French-speaking Africa* aux Éditions Routledge.

Dr Daher Ahmed Farah

Introduction

Dès son indépendance de 1977, Djibouti entreprend de se doter d'un discours sur son identité nationale mais contrairement aux autres États d'Afrique elle attend longtemps avant de mettre à contribution l'école pour ce faire.

Nous nous intéresserons ici au discours et à la pratique des décideurs djiboutiens sur l'école. Le chapitre examinera d'abord l'intérêt porté aux questions éducatives et au rôle de l'école par le président Hassan Gouled Aptidon entre juin 1977 et mai 1999, année où lui succède Ismaël Omar Guelleh, encore président à nos jours, puis la réforme engagée par celui-ci.

Notre réflexion s'appuiera sur des données de terrain (discours prononcés, actes juridiques, curricula, manuels scolaires et témoignages oraux), ainsi que sur notre "connaissance intime par contact direct" (Peneff, 2011) comme ancien enseignant et ancien directeur d'école djiboutien.

Nous précisons d'ores et déjà que, à Djibouti, l'école cohabite avec l'éducation "traditionnelle"¹ dont sont issus les premiers gouvernants djiboutiens du pays.

I - 1977-1999 : Une construction nationale hors école

Cette période est marquée par l'influence de dirigeants au parcours plus "traditionnel" que scolaire et par le non-recours à l'école pour fabriquer l'identité djiboutienne.

Des gouvernants au parcours éducatif plus "traditionnel" que scolaire

A Djibouti, bien que l'administration coloniale se mette en place dès août 1884 sous le premier gouverneur Léonce Lagarde, la scolarisation reste longtemps limitée à quelques écoles primaires dont les premières sont l'offre de religieux chrétiens. La première école primaire

¹ Nous mettrons entre guillemets le terme "traditionnel" car nous considérons avec Pouillon (2010, p.710) que "les sociétés ne sont pas moins traditionnelles les unes que les autres".

publique s'ouvre en octobre 1922 seulement (Pénel, 2017) et elle n'est pas accessible aux filles car c'est une école des garçons. Ainsi, en 1947, la colonie ne compte que 600 élèves du primaire (Oberlé et Hugo, 1985, p.179) alors que, en 1948, le chef-lieu Djibouti-ville compte à lui seul 19000 habitants dont 17000 Djiboutiens (Dubois, 1997, p.164). 19 ans plus tard, en 1966, au moment où la seule ville de Djibouti compte au moins 60000 habitants, la population scolaire monte à 6500 élèves seulement (Oberlé et Hugo, Ibid.). En 1978, un an après l'indépendance, seuls 15500 jeunes dont 2500 dans le secondaire vont être scolarisés (MENESUP, 2004, p.31)² pour une population générale d'environ 300000 habitants (Laudouze, 1989, p.217). De plus, la poursuite d'études en enseignement secondaire n'est possible qu'à partir de 1950, année où s'ouvre le premier cours complémentaire avec ses quatre ans d'études³.

Il n'est donc pas étonnant que, dans les années 1940, les premiers Djiboutiens qui émergent dans le champ politique, à la faveur du Conseil représentatif institué dans le cadre de l'Union française de 1946, aient seulement suivi des études primaires, ou même moins. Parmi ces personnalités, figurent la plus grande figure de la lutte pour l'indépendance Mahamoud Harbi Farah⁴ (né en 1921), le futur président de la République de Djibouti Hassan Gouled Aptidon (né en 1916), le premier sénateur djiboutien Djama Ali Moussa dit Zeili (né en 1916), le premier représentant de Djibouti à l'Union française Saïd Ali Coubèche (né en 1917) et son successeur Mohamed Kamil Mohamed (né en 1917). C'est aussi le cas de figures plus jeunes telles que le futur premier ministre Ahmed Dini Ahmed (né en 1932) et son successeur Barkat Gourad Hamadou (né en 1930). Certes, ils continuent d'apprendre les "traces noires" pour emprunter

2 MENESUP est le Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ; il a publié en 2004 un rapport intitulé *La Réforme de l'école*. En 2011, ce ministère changera de nom et deviendra Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle. Simultanément, sera créé le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

³ Il faut attendre 1958 pour voir un Djiboutien, Houmed Aboubaker Houmed, obtenir son baccalauréat. Il le passe à Marseille en France car, avant 1967, Djibouti n'est pas constitué en centre d'examen pour le baccalauréat.

⁴ Ce "tribun extraordinaire" et "homme de premier plan" né en 1921 (Oberlé et Hugo, Ibid.) est le premier Djiboutien à occuper la vice-présidence du conseil de gouvernement de la colonie en 1957, la présidence étant réservée au gouverneur colonial. Il décide d'inscrire Djibouti dans le mouvement d'émancipation à l'œuvre en Afrique et en Asie. Au référendum du 28 septembre 1958, il appelle les Djiboutiens à voter non au projet constitutionnel français proposé par le général Charles de Gaulle et donc oui à l'indépendance. Selon les résultats officiels, le oui gagne 75% du vote et le non 25%, ce qui place Djibouti en 2^{ème} position après la Guinée pour le non. Dès le 21 octobre 1958, l'assemblée territoriale que domine Harbi est dissoute par le gouvernement français et des élections sont tenues le 29 novembre. Hassan Gouled Aptidon, chef de file du oui au référendum, devient vice-président du conseil de gouvernement. Harbi prend le chemin de l'exil avec plusieurs de ses partisans pour poursuivre la lutte indépendantiste depuis l'extérieur. Il disparaît avec ses compagnons Djama Mahamoud Boreh et Mohamed Rachid Ali le 29 septembre 1960 dans un accident d'avion non élucidé au-dessus de l'Italie. La lutte se poursuit, s'accéléralant au cours des années 1970. La Ligue populaire africaine (LPA) capte cette accéléralation à partir de novembre 1974. Fondée en 1973 par Hassan Gouled Aptidon et Ahmed Dini Ahmed, la LPA est présidée par le premier. Elle devient LPAI (LPA pour l'indépendance) en novembre 1974 et domine la première assemblée nationale élue lors du scrutin législatif couplé avec le référendum d'auto-détermination du 8 mai 1977. Le 27 juin de la même année, le parti proclame l'indépendance du pays dont il prend la direction.

une expression locale qui signifie “écrit” (savoir formel compris), notamment à l’occasion de leur expérience politique dans le contexte colonial où ils exercent des mandats parlementaires et ou des fonctions gouvernementales (Gouled devient même ministre de l’enseignement en 1963) mais ces décideurs restent solidement ancrés dans leur univers culturel “traditionnel”. Dans la culture de ces hommes très majoritairement afars et somalis, l’éducation se fait par la vie, dans la vie et au long de la vie (Ahmed Farah, 2018). Comme dans les autres sociétés, le terme éducation renvoie ici à l’action d’élever. Bien entendu, ce sont les adultes qui éduquent, même si les enfants apprennent les uns des autres dans leurs interactions du quotidien, car dans toute société humaine “l’éducation est l’action qui est exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale.” (Durkheim, 1911).

Alors quelle conception de la nation et de l’identité nationale l’éducation “traditionnelle” djiboutienne favorise-t-elle ? Celle-ci s’inscrit dans un contexte communautaire qui, à travers elle et d’autres formes d’action telles que la solidarité, favorise le sentiment d’appartenance au groupe social de naissance. Cependant, l’idée y est présente que le groupe lignager, lui-même formé de sous-lignages et dont le lien de sang supposé ou réel des membres n’exclut pas la “naturalisation” d’étrangers, peut s’insérer dans un ensemble supérieur. Dans l’histoire précoloniale de Djibouti, il est arrivé que Somalis, Afars et d’autres ethnies de la Corne de l’Afrique forment un État. Même si “la religion, ce vieux ciment des communautés” (Ozouf, Préface, 1996) y a aussi joué un rôle décisif, l’émergence du royaume musulman d’Adal qui a connu son apogée au 16^{ème} siècle, en témoigne. Sous son chef Ahmed ibn Ibrahim al-Ghazi dit Ahmed Gragn, un natif de la ville portuaire somalienne de Zeila, située non loin de la capitale djiboutienne, cet État s’est lancé dans la conquête de l’Éthiopie alors connue sous le nom d’Abyssinie (Chihab-el-Din, traduit par Basset, 1897-1901). Aussi le terme nation se rencontre-t-il dans les langues djiboutiennes : *qaran* en langue somalie, *agate* en afar et *umma* en arabe. Il désigne un ensemble humain dont les composantes partagent quelque chose qui les unit. *Le qaran* se situe donc à un niveau supérieur à celui des communautés particulières et incarne ce qui les rattache. A Djibouti, la nation, perçue souhaitable car intégratrice, est assez souvent opposée au groupe particulier perçu diviseur. Ainsi, dès le 27 juin 1977, jour de la proclamation de l’indépendance, la loi définit la nation comme la “communauté formée de l’ensemble des personnes qu’elle reconnaît comme membres et qui en acceptent les devoirs, sans distinction de race, de langue, de sexe ou de religion⁵”. Cette définition qui prend en compte la diversité du

⁵ Voir Loi n°LR/77-002 du 27 juin 1977 dite loi constitutionnelle n°2.

pays, suggère ‘un regroupement d’individus réunis’, par-delà leurs appartenances particulières, autour de quelque chose qu’ils partagent assez pour vouloir ‘conquérir leur liberté politique’ (Noiriél, 2015). Les Djiboutiens ont conquis leur indépendance par la lutte pacifique mais aussi par la résistance armée.

C’est à partir de cette conception de la nation qui forme une ‘République de Djibouti une et indivisible⁶’ qu’il s’agit pour les élites de fabriquer l’identité djiboutienne au sens de sentiment d’appartenance au pays. Ce qui relève de la fabrication ne pouvant renvoyer à une essence éternelle mais à la volonté humaine (Dubar, 2010), l’école djiboutienne aurait pu aider à la construction de l’identité nationale (*‘dareenka qarannimo’* en langue somalie, *agat baxiinu* en afar et *‘alhuiat alwatania’* en arabe), comme cela a été le cas dans d’autres pays d’Afrique et d’ailleurs. Pour autant, l’école n’est pas mise à contribution en faveur de la construction d’une identité djiboutienne par le premier président de la République Hassan Gouled Aptidon⁷.

Le rôle du président Hassan Gouled Aptidon

Il décide de favoriser la construction du sentiment d’appartenance djiboutienne à travers l’action politique et socioéconomique seulement. A la différence de la fabrication de l’identité nationale par l’école qui passe par les plus jeunes et par un espace-temps dédié aux enseignements-apprentissages, ce choix vise toutes les générations et dans leur vie ordinaire. Ce n’est pas sans résonances avec l’éducation par et dans la vie dont Gouled et ses proches alliés politiques sont issus. La faiblesse numérique des Djiboutiens instruits en ‘traces noires’ et le recours à la coopération française qu’elle entraîne à tous les niveaux du nouvel État, enseignement primaire compris, sont aussi évoqués par le président afin de conforter⁸ son choix de ne pas mobiliser l’école pour construire l’identité djiboutienne.

⁶Voir *Loi n°LR/77-001* du 27 juin 1977 dite loi constitutionnelle n°1.

⁷En vertu de la *loi n°LR/77-002* du 27 juin 1977, ‘le président de la République, assisté d’un conseil des ministres responsable devant lui, exercera le pouvoir exécutif.’ Il ‘désigne le premier ministre, nomme les autres membres du gouvernement, met fin à leurs fonctions’. Il fixe aussi leurs attributions. Le gouvernement est donc une simple équipe de collaborateurs révocables à tout moment. Ainsi, Gouled change deux fois de premier ministre entre juin 1977 et septembre 1978 avant de trouver un fidèle en la personne de Barkat Gourad Hamadou. Dès octobre 1978, celui-ci succède à Abdallah Mohamed Kamil, premier diplômé djiboutien de l’Institut d’études politiques de Paris et ancien ministre, nommé en février 1978 en remplacement du premier ministre Ahmed Dini Ahmed.

⁸A l’indépendance de 1977, le nombre des diplômés djiboutiens de l’enseignement supérieur n’atteint pas la vingtaine et il ne sort que 9 bacheliers djiboutiens du lycée de Djibouti cette année-là. Le président Gouled en tire argument pour appuyer son choix de construire l’identité djiboutienne en dehors de l’école (Témoignage oral de G, ancien ministre, recueilli le 20 septembre 2017).

Dès le long discours⁹ que, pour ‘‘annoncer l’indépendance au peuple djiboutien’’, il prononce le 8 mai 1977, jour du référendum d’auto-détermination auquel sont couplées les premières élections législatives de la République de Djibouti, le nouveau député et futur président de la République Gouled évoque la ‘‘nation’’, précisant que ‘‘l’unité nationale sort des profondeurs du peuple’’. L’image rappelle l’enfant que la mère développe au plus profond de son corps et qui sort d’elle à terme. Du reste, il insiste sur le rôle de ‘‘premier rang’’ des femmes djiboutiennes dans la lutte pour l’indépendance et leur exprime la reconnaissance de la nation. Dans ce discours d’orientation, Gouled promet, pour renforcer la nation djiboutienne et le sentiment d’appartenance à celle-ci, ‘‘une répartition équitable du revenu national’’, l’enracinement de ‘‘la solidarité nationale’’ dont le sens serait inculqué aux jeunes lors d’un ‘‘service national’’ à créer, des ‘‘communautés de travailleurs pleinement responsables autour des investissements financés par l’État, comme l’était la cellule pastorale’’ et des ‘‘municipalités qui doivent bénéficier de la plus large autonomie de gestion compatible avec l’unité nationale et démocratiquement administrées’’. Il annonce l’institution d’un ‘‘congrès national réunissant les représentants directement élus du peuple, les représentants des municipalités et ceux des communautés de travail et assurant l’expression de la légitimité populaire au moyen de résolutions s’imposant comme autant de lois fondamentales au pays (...) Le conseil législatif chargé d’élaborer et de discuter les lois ordinaires sera choisi en son sein’’. L’orateur dit également l’attachement de l’État à la diversité des Djiboutiens dans leur unité et évoque les trois langues nationales comme autant d’éléments de ‘‘la richesse culturelle djiboutienne.’’

Le faible intérêt de Gouled pour l’école et son rôle dans la construction d’une identité djiboutienne est manifeste dans ce discours qui se veut pourtant fondateur. Une seule phrase évoque l’enseignement : ‘‘Nul doute que l’enseignement et les cultures soient un moyen de défense efficace d’assurer notre unité nationale, pourvu qu’ici comme ailleurs, on y applique la même volonté de gestion rigoureuse et de dynamisme mesuré’’. Ce n’est suivi d’aucune esquisse de projet contrairement aux autres thématiques. Plus tard, dans une allocution qu’il prononce le 10 novembre 1978, à l’occasion de la fête populaire de l’aïd-el-adha, le président met en avant ‘‘l’enseignement pour la promotion des jeunes’’. Mais quid de la contribution de cet enseignement au sentiment d’appartenance à la nation ? Il ne décide pas de réformer l’école coloniale dont les curricula portent peu sur Djibouti, que ce soit en géographie, histoire ou dans

⁹Tous les discours de Gouled que nous citerons, sont publiés dans ce recueil.

d'autres matières, se contentant de faire signer par ses ministres de l'Éducation les diplômes existants et d'introduire l'arabe comme matière enseignée. Par conséquent, le Certificat d'études primaires (CEP), le Brevet d'études du premier cycle (BEPC), le Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), le Brevet d'études professionnelles (BEP) et le Baccalauréat se voient apposer une signature djiboutienne. La langue arabe figure bientôt aux programmes des examens jusqu'au baccalauréat. Cependant, le ministre de l'Éducation nationale Mohamed Djama Elabe et son directeur général Souleiman Farah Lodon¹⁰ parviennent à donner des noms djiboutiens aux personnages des manuels de lecture de l'enseignement primaire. Ainsi, les personnages Doudou et Fatou des manuels de lecture CLAD (Centre de linguistique appliquée de Dakar), manuels introduits à Djibouti par l'administration coloniale en 1976, deviennent Doudoub et Fatouma. L'on peut aussi repérer la volonté de ces deux responsables d'initier les élèves du cours moyen à la géographie et à l'histoire du pays. Cette volonté va aboutir, comme indiqué infra, à la rédaction d'un manuel de géographie et d'un guide d'histoire pour le maître. Bien entendu, pour répondre à la demande croissante de scolarisation, de nouveaux établissements primaires et collèges d'enseignement secondaire (CES) sont construits à travers le pays. S'y ajoute un lycée industriel et commercial (LIC) bâti dans la capitale. Une école normale des instituteurs voit aussi le jour le 25 février 1981. Le président l'inaugure sans faire référence au rôle du système éducatif dans la fabrication de l'identité djiboutienne.

A l'inverse, Gouled insiste sur l'importance de l'action politique et socioéconomique pour renforcer l'identité djiboutienne. Ainsi, après avoir fait arrêter ses premiers opposants, il fait voter la loi du 24 octobre 1981 "portant sur la mobilisation nationale". Elle institue le Rassemblement populaire pour le progrès (RPP¹¹) au pouvoir comme le parti unique du pays "pendant la durée de la mobilisation" pour "permettre la transformation économique et sociale de la nation et le renforcement de son unité". Trois semaines plus tard, le 15 novembre 1981, lors de l'inauguration du plus grand hôtel du pays réalisé par l'État sous l'enseigne internationale Sheraton, il réaffirme sa foi dans le RPP. Il souligne que "la politique nouvelle s'opérera avec l'élément le plus représentatif de la nation, le Rassemblement populaire pour le progrès, qui aboutira, par ses initiatives, à la motivation de tous les citoyens (...), l'identité nationale devenant l'animation de l'entreprise." Aidé en cela par l'action sociale et économique

10 Souleiman Farah Lodon est le premier Djiboutien à obtenir une maîtrise en géographie à l'université et à devenir professeur certifié en géographie et histoire. Après plusieurs années d'enseignement en secondaire, il est nommé directeur général de l'Éducation nationale à l'Indépendance.

11 Issu de la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (LPAI), le RPP est fondé le 4 mars 1979 à Dikhil, ville du sud-ouest dite "ville de l'unité nationale" car elle est cosmopolite comme la capitale Djibouti-ville. Gouled est le président du parti et son premier ministre Barkat Gourad Hamadou le vice-président. Tous les députés élus le 8 mai 1977 en sont d'office membres.

du gouvernement, le parti unique au pouvoir serait donc le creuset où la nation djiboutienne se renforcerait et affermirait le sentiment d'appartenance nationale. Certes, il signe le 5 octobre 1982, sur proposition du ministre de l'Éducation nationale Mohamed Djama Elabé, "un décret portant création d'un Conseil consultatif de l'éducation nationale" et "ouvre la possibilité d'élaboration d'une loi d'orientation du système éducatif" mais "cette option ne s'est pas concrétisée" (MENESUP, 2004, p.29). Pour le président, l'identité djiboutienne passe par le RPP : le 4 mars 1984, à l'occasion du 5^{ème} anniversaire du parti, il évoque celui-ci comme "ce moteur de notre politique" qui permet "la poursuite de la construction de notre Nation", laquelle "respire d'une seule poitrine".

Pourtant, le 27 juin 1987, dans un discours bilan prononcé à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'indépendance, il admet la difficulté de "la construction nationale" qu'il a engagée. Il estime qu'"il s'agit de créer une Nation qui n'était pas comprise dans l'héritage que nous venions de recevoir". Il ajoute que "notre pays se trouvait composé de fractions plus ou moins méfiantes les unes à l'égard des autres, pour avoir longtemps été opposées dans la défense d'intérêts qui n'étaient pas les nôtres". Il fait ainsi allusion à la période coloniale dont il a été à la fois acteur et témoin. Pourtant, les Djiboutiens se sont rassemblés pour leur indépendance, ce qui témoigne chez eux d'un lien qui transcende les divisions coloniales que Gouled évoque et les différences communautaires. A ce lien, l'hypothèse peut être faite que le partage ancien de plus d'un élément (histoire, géographie, culture pastorale, religion islamique) et la résistance à la colonisation ne sont pas étrangers. Cela dit, le président prend la mesure de l'effort que requiert la fabrication de l'identité djiboutienne : "Il ne faut pas se cacher qu'il reste encore à faire pour atteindre le niveau supérieur où prévaut la conscience nationale sur toute autre considération." Il poursuit : "Notre avenir sera ce que nous en ferons et il ne sert à rien d'accuser sans cesse les imperfections d'une société dont nous pouvons améliorer les règles, si tant est que nous soyons capables de l'acharnement nécessaire pour y parvenir".

En 1990, Souleiman Farah Lodon, passé de directeur général à ministre de l'Éducation nationale en 1986, propose avec succès que soient introduits dans les programmes de l'enseignement primaire des "modules d'éducation civique, d'environnement, d'histoire, de géographie destinés à forger chez les élèves le concept d'identité nationale" (MENESUP, 2004, p.34). Ainsi, en 1991, la géographie de Djibouti fait l'objet d'un manuel¹² "élaboré et rédigé" par le français Jacques Trampont, instituteur puis professeur de secondaire à Djibouti où il a notamment enseigné à l'École normale des instituteurs. Ce manuel est utilisé pour le cours

¹²Intitulé *Géographie de Djibouti*, le manuel est édité en septembre 1991 par Alpha Éditions, Tunis, Tunisie.

moyen (1^{er} et 2^{ème} années). Est également rédigé, à la même période, un guide intitulé *histoire* pour les enseignants du cours moyen dont le ou les auteurs ne sont pas cités nommément¹³. Cependant, dès novembre 1990, Lodon quitte l'Éducation nationale pour la Fonction publique dont il est nommé ministre. Ce départ n'est pas sans effet sur le nouveau programme d'histoire et de géographie qui se retrouve peu soutenu par les autorités éducatives¹⁴. Sa transmission devient donc tributaire de la bonne volonté des enseignants, ce qui en affecte l'effectivité. Pourtant, dans le court texte qu'il co-signe pour introduire le manuel de géographie de 1991, le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Omar Chirdon Abass, donne à penser qu'il est plutôt conscient de l'importance du programme. En effet, on peut lire dans ledit texte : "La géographie n'est pas toujours reconnue à sa juste valeur. Et pourtant..." (1991, p.3).

Le choix présidentiel de construire l'identité nationale djiboutienne sans mobiliser l'école, demeure donc. Pour autant, le parti unique RPP ne " motive " pas " tous les citoyens " autour de " l'identité djiboutienne ", comme le souhaitait le chef de l'État. Les " municipalités à large autonomie et démocratiquement administrées ", le " service national " et les " communautés de travailleurs autour des investissements de l'État ", autant d'initiatives que le président a annoncées dans son discours du 8 mai 1977, ne sont pas mis en place. Le chômage " touche près de 45% de la population (55% chez les femmes) selon une étude sur la pauvreté réalisée en 1997 " (Djibouti, 2001, p.20)¹⁵. " L'unité nationale " en est fragilisée comme le montre la guerre civile qui éclate en 1991, opposant le Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD) aux troupes gouvernementales. Une opposition pacifique nationale et un mouvement syndical libre émergent aussi. Le 4 septembre 1992, le président Gouled soumet un projet de constitution¹⁶ d'inspiration démocratique aux Djiboutiens qui l'approuvent. Il n'en maintient pas moins sa politique éducative.

Il faut attendre 1999, année où Ismaël Omar Guelleh succède comme président de la République à Hassan Gouled Aptidon dont il est neveu et chef de cabinet en charge de la sécurité nationale, pour voir s'infléchir la politique gouvernementale sur l'école.

¹³L'exemplaire que nous avons pu examiner est destiné au cours moyen 2^{ème} année. Sur sa page 2, on peut lire : "Ce livret a été réalisé par l'équipe du Cripén, le professeur d'histoire de l'École normale et des conseillers pédagogiques de l'inspection de l'enseignement primaire". Le Cripén est le Centre de recherche, d'information et de production de l'éducation nationale. Le ministre Lodon en a obtenu la mise en place en 1990.

¹⁴Témoignage oral de P, encadrant pédagogique, recueilli le 30 avril 2019.

¹⁵*Rapport PMA* (Pays les moins avancés) *Programme d'actions national pour le développement 2001-2010*, République de Djibouti, mai 2001, <https://www.ministere-finances.dj>

¹⁶*Constitution de la République de Djibouti* du 15 septembre 1992 (<https://www.presidence.dj/TexteFond.php>). Sa révision est promulguée le 21 avril 2010 après approbation par l'Assemblée nationale que contrôle le parti RPP au pouvoir.

II- Depuis 1999 : l'identité nationale affirmée dans le discours sur l'école

Cette période donne à voir une réforme de l'école et un discours favorable à la contribution de celle-ci à l'identité djiboutienne. Pour autant, la politique gouvernementale n'est pas à l'abri des critiques ni des difficultés.

Des états généraux de l'éducation en décembre 1999

A la différence de Gouled qui est d'origine rurale, Guelleh est un citadin et moins porteur d'éducation "traditionnelle". Pourtant et malgré une offre d'enseignement moins limitée qu'à l'époque de son prédécesseur, il ne fréquente pas longtemps l'école. Il la quitte avant d'avoir terminé le premier cycle secondaire, se lançant dans une carrière de policier qui fait de lui un professionnel du renseignement. Ce profil et sa proximité familiale avec Gouled lui permettent, en 1977, de prendre le contrôle des services spéciaux naissants du pays, contrôle qu'il exerce jusqu'au moment où il hérite du pouvoir dominant de président de la République.

Informé de la demande sociale de réforme scolaire, il décide de la mener. C'est le 2 décembre 1999, plus de vingt-deux ans après l'indépendance, que des états généraux sont organisés sur l'école à Djibouti. Ils ont lieu du 2 au 7 décembre 1999, se déroulant sur cinq jours seulement. En ouvrant ces "états généraux de l'éducation nationale", qui regroupent 179 personnes¹⁷, le président Guelleh évoque la thématique éducative : "Pour la première fois la communauté djiboutienne a décidé de débattre d'une question qui non seulement concerne le présent, mais aussi engage son avenir". Il ajoute : "Ces réformes sont basées sur les principes de l'équité, de la qualité, de la pertinence et de l'efficacité" (Guelleh, 1999). A partir des travaux de ces assises, est édictée la loi n°96/AN/00/4^{ème} L portant orientation du système éducatif djiboutien du 10 juillet 2000. L'un des objectifs qu'elle assigne au système éducatif est de : "encourager la prise de conscience de l'appartenance à la Nation Djiboutienne et par là, contribuer au renforcement de la cohésion nationale" (article 8). L'école doit aussi "dispenser une éducation aux valeurs sociales, morales, civiques, culturelles et religieuses" (articles 13 et 33). Dans cette perspective, le président annonce le 4 février 2001, en inaugurant le "Pôle universitaire de Djibouti qui préfigure notre université (...)" que cet établissement "reflètera notre histoire, nos valeurs, nos rêves et notre vision du monde" (Guelleh, 2001). Il réaffirme le 29 avril 2005, à l'occasion de

17 Voir le discours de clôture du président Guelleh du 7 décembre 1999. Tous les discours cités du président Guelleh sont publiés sur : <https://www.presidence.dj/discours.php>

la semaine internationale de l'éducation pour tous, l'importance du système éducatif pour les scolarisés comme pour la construction nationale : "J'ai érigé comme priorité des priorités la réforme de notre système éducatif et de formation. En raison de son impact sur la formation des générations que vous formez et de votre préparation à accéder à la vie active, afin d'être capable de contribuer à l'édification de notre nation, avec compétence, savoir-faire, abnégation et loyauté" (Guelleh, 2005).

Pour autant, les états généraux sur l'école ne font pas consensus. Des acteurs significatifs de l'éducation, de la société civile et de l'opposition politique les critiquent. Ainsi, pour le Syndicat des enseignants du second degré (Synesed) qui publie un communiqué¹⁸ dès le 8 novembre 1999, sous la signature de son secrétaire général Farah Abdillahi Miguil, il y a "dès le départ une logique de marginalisation du corps enseignant réduit au rôle de spectateur" et "la participation de la société civile est plus médiatique qu'effective". De même, les opposants sont tenus à l'écart : avec sept députés et quatre autres participants au titre "des partis politiques" (MENSUP, 2004, p.54)¹⁹, seule la mouvance présidentielle représente le paysage politique djiboutien aux travaux sur l'école. Il est donc reproché aux assises de ne pas être inclusives, se privant de la participation d'enseignants crédibles et d'autres personnes socialement représentatives.

L'identité djiboutienne dans la réforme scolaire

Comment les dispositions de l'article 8 de la loi du 10 juillet 2000 sont-elles mises en œuvre dans les curricula (Cripén, 2012, 2015, 2016)²⁰ et en particulier dans les manuels scolaires comme dans la pratique ?

On peut lire dans le préambule du curriculum d'histoire publié par le Cripén en 2012 pour tout l'enseignement primaire sur son site internet : "Sur son sol, les traces laissées par les anciens constituent un miroir dans lequel l'enfant se reconnaît, dans lequel il se forge une identité, le sentiment d'appartenance à un groupe social, et à une nation".

Les manuels d'histoire et de géographie sont utilisés à partir de la 3^{ème} année de l'école primaire. Nous examinons ceux de l'enseignement de base (primaire) et de l'enseignement moyen (équivalent du collège français). Ils sont "conçus et rédigés" par des Djiboutiens. Le tableau suivant donne la liste de ces manuels :

18 Voir <http://farah-abdillahimiguil.blogspot.com/2013/01/etats-generaux-de-leducation-de-1999.html>

19 Jusqu'en 2013, aucun opposant ne siège à l'Assemblée nationale.

20 Voir pour tous les curricula le *Centre de recherche, d'information et de production de l'éducation nationale (Cripén)* : <http://www.cripen.dj>. Ils sont publiés en 2012 seulement pour le fondamental et en 2015 et 2016 pour le secondaire.

Titre du manuel	Année d'études	Auteurs	Année d'édition	Lieu d'édition
Découverte Multimanuel Sciences Histoire, Géographie	3 ^{ème} primaire	Saïd M. Barkad Nidal A. Ali Rahma Barkadlé Saada Abdallah Aden Mohamed	Édition 2012 (2 ^{ème} édition)	Cripen, Djibouti
Découverte Multimanuel Sciences Histoire, Géographie	4 ^{ème} primaire	Saada Abdallah Nidal A. Ali Rahma Barkadlé Mohamed Youssouf Aden Mohamed Idriss A. Miguil (Superviseur)	Édition 2012 (2 ^{ème} édition)	Cripen, Djibouti
Découverte Multimanuel Sciences Histoire, Géographie	5 ^{ème} primaire	Saada Abdallah Osman Guelleh Halo Houmed Mohamed Youssouf Aden Mohamed Idriss A. Miguil (Superviseur)	Édition 2012 (2 ^{ème} édition)	Cripen, Djibouti
Histoire Géographie	6 ^{ème} moyen	Safia Syad Hani Othman Ismaël Mohamed Osman Farah Ahmed Ali (Coordinateur) Chehem Mohamed (Superviseur)	Édition 2012 (2 ^{ème} édition)	Cripen, Djibouti
Histoire Géographie	7 ^{ème} moyen	Safia Syad Hani Othman Mahamoud Igueh Dini Houmed Ismaël Mohamed Ahmed Ali (Coordinateur)	Édition 2012 (2 ^{ème} édition)	Cripen, Djibouti

		Chehem Mohamed (Superviseur)		
Histoire Géographie	8 ^{ème} moyen	Safia Syad Hani Othman Osman Farah Mohamed Houmed Mahamoud Igueh Ismaël Mohamed Dini Houmed Chehem Mohamed (Superviseur)	Édition 2012 (2 ^{ème} édition)	Cripen, Djibouti
Histoire Géographie	9 ^{ème} primaire	Mahamoud Igueh Hani Othman Osman Farah Mohamed Houmed Ismaël Mohamed (Coordinateur) Chehem Mohamed (Superviseur)	Édition 2012 (2 ^{ème} édition)	Cripen, Djibouti

L'on repère dans ces manuels la volonté de faire prendre conscience à l'enfant de son environnement national mais aussi régional et international. En primaire, la partie histoire du manuel de 3^{ème} année se déploie à partir des notions de temps qui passe et d'événement s'y produisant (passé proche, moins proche, préhistoire), pour faire notamment saisir les changements. Les exemples, accompagnés d'images selon "l'enseignement par l'aspect" (Chanet, 1996), sont déclinés sur le mode collectif ("le temps de nos parents, de nos grands-parents", "notre manière de nous déplacer", etc.), ou sur le mode individuel ("tu", "ta naissance", "mon frère", etc.). La volonté "de partir de ce que l'enfant a sous les yeux" pour reprendre une formule de Vidal-de-la-Blache (Ozouf, Ibid.) est perceptible. De la 3^{ème} à la 5^{ème} année, le contenu s'ouvre pour élargir l'horizon de l'enfant. Il aborde la région (l'Égypte ancienne, ses contacts avec le Pays de Pount, le rôle de la Mer rouge). Il s'intéresse à l'islam, religion de la quasi-totalité des Djiboutiens, puis avec au christianisme qui compte peu de fidèles à Djibouti mais qui est beaucoup plus présent en Éthiopie et Érythrée voisines. Le contenu évoque encore le commerce ancien dans la région dont la ville djiboutienne de Tadjourah faisait partie des ports. Il n'oublie pas le passé moins ancien : la période coloniale où

le pays est administré par la France. La progression culmine avec la décolonisation qui aboutit à la ‘‘proclamation de l’indépendance’’ et à la naissance de la République de Djibouti qui se donne des ‘‘symboles nationaux’’ (‘‘drapeau, emblème et hymne’’). Sont montrées quelques figures de l’indépendance telles que Harbi. Cependant, nous observons que la province et sa diversité sont peu représentées dans les images. En géographie où les images sont également utilisées, il est proposé aux élèves de découvrir leur environnement (ville, campagne, mer). Cela se fait à travers les notions de représentation de la réalité, de milieu, de temps qu’il fait, d’évènement naturel (sécheresse, inondation, tremblement de terre) ou d’atout (illustré par ‘‘ce que nous apporte la mer’’). La découverte se poursuit avec une description physique et administrative de Djibouti (son relief, son littoral, ses six régions), une présentation de quelques données du climat djiboutien (comparées à celles des pays voisins) et une attention à ‘‘l’homme et son milieu’’ (adaptation, transformation et dégradation). L’économie djiboutienne est abordée : élevage, agriculture, pêche, artisanat, tourisme, port, etc. La population djiboutienne est décrite à travers sa ‘‘répartition’’, ‘‘l’état-civil’’, ou encore le ‘‘mode de vie des pasteurs’’. Toutefois, les images de géographie montrent peu la diversité du pays et ne sont pas toujours localisées lorsqu’elles évoquent la province où d’ailleurs le nom de l’habitation traditionnelle somalie est traduit par ‘‘*boul*’’ qui signifie ‘‘petite hutte’’ au lieu de ‘‘*aqal*’’. De plus, il n’est pas souligné que l’origine ne fait pas le citoyen à Djibouti et que tous les Djiboutiens sont des membres de la nation, ‘‘sans distinction’’, comme le dispose la loi dès 1977. Pas plus que cela n’est souligné dans le manuel de géographie de 1991.

Comparativement au contenu précédent décliné sous forme de guide pour enseignants du cours moyen primaire, le programme réformé d’histoire pour l’enseignement de base est plus ouvert sur le passé ancien (préhistoire, antiquité) et sur la région (Égypte, Pount, les échanges anciens autour de la Mer rouge, islam, christianisme et islam, empire turc). De plus, il s’inscrit dans une progression qui va de la 3^{ème} année primaire à la fin du secondaire pour le renforcer. En effet, en dehors de quelques leçons pour le cours moyen 1^{ère} année (CM1) sur l’ancienne Égypte, la Mer rouge ou l’apparition de l’islam²¹, l’ancien contenu s’adressait au cours moyen 2^{ème} année et portait sur l’histoire contemporaine. Ses cinq chapitres de CM2, déclinés en dix-neuf leçons, privilégiaient la période coloniale : le premier chapitre traitait de ‘‘l’expansion européenne pendant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle’’ dont ‘‘le percement du canal de Suez’’ et ‘‘l’installation des Français à Djibouti’’, le second chapitre abordait ‘‘la première guerre mondiale’’ dont ‘‘Djibouti dans la guerre’’, le troisième traitait de ‘‘l’entre-

21 Témoignage oral de M, enseignante d’histoire et géographie, recueilli le 30 mai 2019.

deux-guerres”, le quatrième de “la seconde guerre mondiale” dont “Djibouti dans la guerre” et le cinquième de “l’après-guerre”. Sur les 19 leçons, une seule portait sur “la décolonisation” et deux autres respectivement sur “les chemins de l’indépendance” et “Djibouti dans le monde d’aujourd’hui”. En géographie, l’ancien et le nouveau programmes abordent les mêmes thèmes : l’espace et sa représentation, le relief, les volcans, le climat, la description administrative du pays, l’économie (agriculture, élevage, pêche, artisanat, tourisme, port, aéroport, etc.), le problème de l’eau (sècheresse), la population. Seul le thème “Djibouti dans le monde” de l’ancien programme n’est pas au nouveau programme du primaire, mais il est abordé dans l’enseignement moyen à côté d’autres sujets traités en approfondissement ou en ouverture. Cependant, le manuel de 1991 est plus épais et plus directif, montrant davantage la diversité, notamment physique, du pays. Il comprend 195 pages contre 84 pour l’ensemble (équivalent) des deux nouveaux manuels de 4^{ème} et 5^{ème} années de base (41 et 43 pages), manuels plus tournés vers la découverte active par l’élève et conçus comme autant de maillons d’un curricula censé s’étaler jusqu’en secondaire.

Dans l’enseignement moyen, le programme réformé d’histoire et géographie vise l’approfondissement dans l’ouverture. En histoire, sont abordées les origines de l’homme, la préhistoire, l’antiquité (autour de l’Égypte ancienne, des Hébreux, de l’Arabie antique, de la Grèce antique, etc.), avec quelques évocations de Djibouti (6^{ème} année), puis l’empire byzantin, la naissance et l’expansion du monde musulman, l’Afrique au Moyen âge, ou encore “l’Europe à la découverte du monde” (7^{ème} année). La progression se poursuit avec d’autres thèmes tels que l’empire ottoman, l’Afrique de l’Est, la traite négrière, l’Europe, le capitalisme, ou encore “le partage du monde”. La République de Djibouti y est seulement effleurée, par exemple autour du chemin de fer (8^{ème} année). Elle devient plus présente avec sa participation aux deux guerres mondiales et dans la période “1945 à nos jours” (9^{ème} année). Les deux principaux chefs de la LPAI, Gouled et Dini, sont cités ici parmi “les grandes figures de la décolonisation” en Afrique et ailleurs, choix dont l’objectivité est discutable. Sont encore abordées “la naissance de la République de Djibouti”, “la construction nationale” et la période du président Guelleh. En géographie, l’objectif d’approfondissement et d’ouverture passe par des chapitres sur la population mondiale, les climats, les reliefs, etc. (6^{ème} année) ou sur l’Afrique, l’Asie, l’Amérique, etc. (7^{ème} année), avec parfois des évocations de Djibouti, par exemple comme cité-État ou pays de pasteurs nomades (6^{ème}). Plus loin (8^{ème} et 9^{ème} année), Djibouti se voit consacrer deux chapitres (“République de Djibouti : peuplement, aménagement du territoire, décentralisation, etc.” et “Djibouti dans la mondialisation”), non sans que ne soient évoquées ailleurs “les inégalités de développement à Djibouti”.

Pour le secondaire (lycée)²² où la mise en place des programmes réformés est plus récente qu'en primaire et moyen, nous examinons les curricula qui sont publiés sur le site du Cripén en 2015 et 2016²³ seulement. Selon l'introduction de ces curricula, "le profil de sortie attendu de l'élève" comprend "la capacité de s'identifier à la collectivité nationale et à ses valeurs dans le respect des valeurs humaines". En classe de seconde qui est aussi une année d'orientation vers l'une des séries du baccalauréat, le programme d'histoire poursuit l'approfondissement et l'ouverture au long de ses 11 chapitres mais aucun d'entre eux ne porte sur Djibouti. Pourtant, les deux chapitres qui traitent de "la citoyenneté dans l'empire romain" et de "la naissance de la citoyenneté en France", offrent l'occasion de s'arrêter sur "la collectivité nationale" djiboutienne et "ses valeurs". Il ne suffit pas de montrer comment s'est fabriquée l'identité de l'Autre pour favoriser son propre sentiment national. En géographie, le programme vise la prise de conscience de la fragilité de la nature et de la finitude de ses ressources. Il s'inscrit dans une "approche de développement durable" et s'organise autour de thèmes tels que "les enjeux du développement durable" ou "gérer les ressources et espaces terrestres" mais sans évoquer Djibouti. En classe de première où l'Afrique domine le curriculum d'histoire, Djibouti ne fait le titre d'aucun des 6 chapitres. Son histoire est abordée seulement au détour d'un chapitre sur "les colonisations et résistances en Afrique", d'un chapitre sur "la mer Rouge de 1914 aux années 30" et d'un chapitre sur "la seconde guerre mondiale dans la Corne de l'Afrique". Le programme de géographie, bien que lui aussi "centré sur l'Afrique", ne fait pas apparaître Djibouti. En terminale, la géographie ne figure pas dans les curricula. Le programme d'histoire y est prescrit en neuf chapitres repartis entre trois thèmes. A Djibouti, est consacré un thème intitulé "Émergence et consolidation de la République de Djibouti" qui se décline en quatre chapitres dont le contenu n'est pas à l'abri de la critique. Un autre thème et ses trois chapitres portent sur la France qui a, jusqu'en 2012²⁴, considéré le baccalauréat djiboutien comme équivalent de plein droit au sien. Cette longue proximité curriculaire témoigne du maintien des programmes scolaires d'avant-indépendance, ce qui n'a pas contribué à la construction de l'identité nationale djiboutienne.

Dans la pratique, les contenus d'histoire et de géographie rencontrent des difficultés pour être transmis aux élèves djiboutiens. En primaire, les manuels ne sont pas toujours achetés par les

²²Les élèves de l'enseignement technique et professionnel du secondaire djiboutien ne bénéficient pas du curriculum réformé d'histoire et de géographie qui s'adresse aux sections de l'enseignement général uniquement.

²³ Voir <http://www.cripen.dj/presentation-curricula>

²⁴Jusqu'en 2012, les sujets à l'examen du baccalauréat djiboutien sont français et viennent très souvent de l'académie de Bordeaux. Voir l'interview de l'universitaire français Christian Bouquet au journal régional Sud-Ouest, France : <https://www.sudouest.fr/2012/06/22/bac-l-adieu-a-djibouti-750588-2780.php>

apprenants²⁵ qui sont, pour un nombre important d'entre eux, issus de familles pauvres²⁶. Le matériel pédagogique collectif (cartes et autres images murales) n'est pas toujours disponible. De plus, l'histoire et la géographie ne bénéficient pas, de la part de l'encadrement pédagogique, d'une attention suffisante. Elles ne sont pas, du reste, au programme de l'examen d'entrée dans l'enseignement moyen. Même si cela n'est pas une spécificité djiboutienne, la qualité en baisse des apprentissages scolaires à Djibouti, baisse dont le constat est admis par le gouvernement²⁷, constitue un autre facteur négatif pour l'histoire et la géographie et leur contribution à la fabrication de l'identité djiboutienne. Dans le moyen et plus tard en secondaire²⁸, les apprenants arrivent donc avec des lacunes. En outre, même si les effectifs d'apprenants y sont moins élevés et les difficultés matérielles (manuels, cartes murales) moins prégnantes qu'en primaire, l'enseignement d'histoire et de géographie en ces deux degrés supérieurs ne donne pas à voir, de la part des autorités éducatives, une attention de nature à le stimuler.

Financièrement, les ressources publiques allouées à l'éducation nationale augmentent en valeur sous Guelleh pour répondre à la demande croissante de scolarisation mais pas forcément en part budgétaire. Par exemple, elles sont de 10,15% en 2019 (Djibouti, budget 2019, p.123) contre 11,8% en 1981, 12% en 1984 et 12,3% en 1986 (MENESUP, 2004, p.31) sous Gouled. Toutefois, si l'on prend en compte l'enseignement supérieur qui est plus développé sous Guelleh et forme un ministère avec la recherche (Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), la part du système éducatif dans le budget de l'État atteint 13,62% en 2019. Elle reste inférieure à la moyenne de 18,30% qui se dégage d'un rapport que publie l'Unesco en 2011 (UNESCO, 2011) sur le financement de l'éducation dans 29 pays d'Afrique subsaharienne : "dépenses publiques totales pour l'éducation" en % des "dépenses publiques totales" avec l'année 2009 pour référence. Par exemple, en 2007, l'Éthiopie, pays voisin de Djibouti, consacre 23,3% de ses "dépenses publiques totales" à l'éducation selon ce rapport.

Conclusion

Le système éducatif peut contribuer à l'émergence, au renforcement et à l'entretien du sentiment d'appartenance à la nation djiboutienne. Il peut d'autant plus le faire qu'il est

²⁵Témoignage oral d'O, encadrant pédagogique, recueilli le 13 juillet 2019.

²⁶ La République de Djibouti est 172^{ème} sur 189 pays au classement Indice de développement humain (IDH) 2018 du PNUD et classée 124^{ème} sur 180 pays par Transparency International pour l'Indice de perception de la corruption 2018.

²⁷ Le ministère de l'éducation nationale a tenu "un colloque sur la qualité des enseignements-apprentissages" le 19 décembre 2016 (cf <https://www.presidence.dj/article.php?ID=371>) et un "décret portant création d'un observatoire de la qualité des enseignements-apprentissages" a été pris le 19 novembre 2017.

²⁸ Témoignage oral de M, enseignante d'histoire et géographie, Ibid.

mobilisé dans le cadre d'une politique éducative cohérente et dans la durée. A Djibouti, la réforme à visée nationale du système éducatif colonial a tardé, ce qui a maintenu pour l'essentiel les curricula et manuels scolaires existants. Pourtant, le discours des dirigeants du nouvel État a très tôt commencé à faire référence à la construction de la nation et au sentiment d'appartenance nationale. Il l'a fait sans pointer son lien avec le système éducatif. Était-ce là le reflet d'une non-perception de ce lien, les dirigeants n'ayant pas compris l'importance du système éducatif en la matière contrairement à leurs homologues en Afrique depuis les années 1950, ou du choix de privilégier d'autres leviers tels que le contrôle social et le développement économique ? La fondation du parti unique et l'édiction de la "mobilisation nationale" du 24 octobre 1981, confortent la seconde hypothèse, sans exclure la première compte tenu du parcours éducatif "traditionnel" du principal décideur Gouled.

Selon le discours officiel, l'identité djiboutienne était plutôt attendue d'une sorte de creuset politique et socio-économique. A cet égard, la figure du "père de la nation", mobilisée pour légitimer la domination présidentielle, mais aussi le parti unique, la centrale syndicale unique, les médias uniques, le regroupement unique des femmes, la tutelle étroite sur le secteur privé en plus du monopole sur la redistribution des ressources publiques, sont révélateurs. La contestation politique et sociale qui a éclaté fin 1991 et les pratiques qu'elle rejette, montrent pourtant les limites de cette stratégie.

La réforme de 1999, décidée par le second président de la République, affirme davantage le rôle du système éducatif dans le développement de l'identité djiboutienne. Cependant, certaines insuffisances dans les programmes d'histoire et de géographie et les difficultés observables dans leur transmission en classe, particulièrement dans l'enseignement primaire, ne favorisent pas l'atteinte de l'objectif fixé. Dans un contexte où des facteurs limitants tels que la prégnance du sentiment communautaire restent à l'œuvre, ces insuffisances et difficultés impactent les effets attendus de la réforme du système éducatif pour l'identité nationale djiboutienne.

Bibliographie

- Ahmed Farah, D. (2018). *Savoir et pouvoir dans le contexte de Djibouti*. Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris. Retrieved from : <http://www.theses.fr/2018CNAM1183>
- Banque Mondiale (2019). Dépenses publiques en éducation, total (% des dépenses du gouvernement). Information retrieved from the following page Internet : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.XPD.TOTL.GB.ZS>
- Chanet, J-F. (1996). *L'école républicaine et les petites patries*. Paris: Aubier-Histoires.
- Chihab-El-Din, A. (1897-1901). *Histoire de la conquête de l'Abyssinie* (edited and translated by René Basset). Paris: Publications de l'Ecole des Lettres d'Alger.
- Cripen (2012). *Histoire et Géographie*. Retrieved from the page Internet <http://www.cripen.dj/ressources/programmes-enseignement-base-2012>
- Cripen (2015, 2016). *La Réforme de l'Enseignement Secondaire, 3 Profil de sortie*. Retrieved from the page Internet <http://www.cripen.dj/ressources/programme-seconde>
- Djibouti (2001). *Troisième conférence des Nations-Unies sur les pays les moins avancés (PMA). Programme d'actions national pour le développement 2001-2010*. Retrieved from <http://www.ministere-finances.dj/Publications/RAPPORT%20PMA.pdf>
- Djibouti (2019). Budget de l'État. Djibouti : Imprimerie nationale
- Dubar, C. (2010). *La crise des identités*. Paris : PUF.
- Dubois, C. (1997). *Djibouti 1888-1967*. Paris : L'Harmattan.
- Durkheim E. (1973). *Éducation et Sociologie*. Paris : PUF.
- Gouled Aptidon, H. (1990). *Expression d'une jeune République entre 1977 et 1989*. Djibouti : Secrétariat général à l'information.
- Guelleh Omar, I. (1999). *Discours du Président de la République à l'occasion des états généraux de l'Éducation*. Retrieved from <https://www.presidence.dj/PresidenceOld/discetatgene.htm>
- Guelleh Omar, I. (2001). Allocution du Président de la République à l'inauguration du Pôle Universitaire de Djibouti. Information retrieved from the page Internet <https://www.presidence.dj/PresidenceOld/LES%20TEXTES/discpole.htm>
- Guelleh Omar, I. (2005). *Célébration de la semaine de l'Éducation pour tous*. Retrieved from the page Internet <https://www.presidence.dj/PresidenceOld/discours/discedu.htm>
- Laudouze, A. (1989). *Djibouti Nation carrefour*. Paris : Kartala
- Lucet, C. (2012, June 22). Bac, l'adieu à Djibouti. *SudOuest.fr*. Retrieved from <https://www.sudouest.fr/2012/06/22/bac-l-adieu-a-djibouti-750588-2780.php>

- MENESUP (2004). *La Réforme de l'École : Bilan des réalisations 1999-2004*, Djibouti.
- Noiriel, G. (2015). *Qu'est-ce qu'une nation?* Paris: Bayard.
- Oberlé, P. et Hugot, P. (1985). *Histoire de Djibouti. Des origines à la République*. Paris : Présence africaine.
- Ozouf, M. (1996). *Préface*. In Chanut, J-F. (1996). *L'école républicaine et les petites patries*. Paris: Aubier-Histoires.
- Peneff, J. (2011). Le sens de l'observation est-il utile en sociologie ? *Sociologies, La recherche en actes, Champs de recherche et enjeux de terrain*. Retrieved from the page Internet <https://journals.openedition.org/sociologies/3658>
- Pénel, J-D. (2017). *L'école à Djibouti 1884-1922*. Paris: L'Harmattan.
- Pouillon, J. (2010). Tradition. In Bonte P. et Izard M. (Eds.). *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* (pp.710-712). Paris: PUF.
- Synesed (1999). *Communiqué du Syndicat des enseignants du second degré (8 novembre 1999)* Retrieved from <http://farah-abdillahimiguil.blogspot.com/2013/01/etats-generaux-de-leducation-de-1999.html>
- UNESCO (2011). *Le financement de l'Éducation en Afrique subsaharienne*. Retrieved from <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000193650>
- Transparency International (2018). *Corruption Perceptions Index 2018*. Retrieved from the page Internet : <https://www.transparency.org/cpi2018>
- UNDP (2018). *Human Development Index (HDI)*. Retrieved from the page http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update_fr.pdf

Interviews

Par souci de protection de nos sources contre d'éventuelles représailles de la part des autorités djiboutiennes, nous les désignons par des lettres :

- Témoignage oral de P, encadrant pédagogique, recueilli le 30 avril 2019.
- Témoignage oral d'O, encadrant pédagogique, recueilli le 13 juillet 2019.
- Témoignage oral de G., ancien ministre, recueilli le 20 septembre 2017.
- Témoignage oral de M, enseignante d'histoire et géographie, recueilli le 30 mai 2019.